



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 21

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent :

jeudi matin

Route de Lyon et route de

Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• Sacs jaunes : (voir calendrier)

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Compte-rendu conseil du 29/04/22

Absents : aucun / tous les élus présents.

Hommage à Alain CHAPOT :

Ce conseil débute par une minute de silence en l'honneur d'Alain CHAPOT qui nous a quittés dernièrement. Alain a été conseiller municipal de 1995 à 2020. Son engagement et son dévouement pour notre commune, pour la jeunesse et pour les associations, a été exemplaire au cours de toutes ces années. Il était par ailleurs encore membre actif au C.C.A.S. et au Réseau Entraide Solidarité.

Nous adressons à Annie et à ses filles toute

notre sympathie ; nous garderons le souvenir d'un homme sincèrement bon, humain et généreux.

Points sur les travaux et projets en cours :

Local de « l'ex-cure » : un diagnostic amiante est en cours de réalisation pour ce local situé au rez-de-chaussée de la résidence du clocher. Le cabinet « Elle Architectes » a établi un projet chiffré pour l'aménagement de logements (un ou deux) ou de bureaux.

La décision de lancer cette réhabilitation sera prise prochainement.

Parking « montée Saint Roch » (aménagement du terrain ex-Crozier) :

le démarrage du chantier est prévu le 9 mai avec des travaux qui dureront deux mois environ (plus de détails dans le focus).

Bâtiment communal « route de Ste Foy » (commerce et logements) :

le changement des menuiseries, les travaux d'isolation et l'installation de volets roulants sont terminés. La pose des panneaux photovoltaïques et le réaménagement de la terrasse avec pergola seront réalisés prochainement.



Compte-rendu conseil (suite)

Projet lotissement OPAC : l'architecte en charge du dossier étudie le mode de construction pour les cinq locatifs à réaliser. Une rencontre est prévue prochainement pour discuter des interventions à prévoir notamment pour l'extension des réseaux qui alimenteront les deux futurs lotissements : OPAC et communal. Une voirie provisoire va être réalisée par l'entreprise LACASSAGNE depuis le carrefour de Saint Roch.

Projet lotissement communal « Saint Roch » : le bureau d'études OXYRIA-VEAC a été choisi pour la maîtrise d'œuvre qui intègre notamment une étude paysagère, le règlement du lotissement, le permis d'aménager, la passation des marchés et le suivi des travaux.

Bâtiment « chemin des gardes » (ancienne école) : un diagnostic amiante est en cours de réalisation pour ce local vacant situé en rez-de-chaussée. Le projet pour l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels est éligible à des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales ; la commune peut donc prétendre à une aide financière. Un dossier de demande de subvention va être déposé.

Demande de subvention auprès du Département du Rhône dans le cadre du Partenariat Territorial :

Le projet de prolongation du trottoir avec barrières du « carrefour du camard » jusqu'à « l'allée des vignes » a été chiffré à 43 146 € HT et va faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département. La décision d'engager les travaux sera prise plus tard en fonction de la réponse du Conseil Départemental.

Recrutement d'un adjoint technique :

13 candidatures ont été déposées ; 4 candidats ont été reçus en entretien. Laurent MARGOTTAT, installé sur la commune récemment, a été choisi pour ce poste et prendra ses fonctions au 1^{er} juin.

A noter que cette année, la commune ne fera pas appel à un « job d'été » puisque 3 agents seront en poste pour le mois de juin.

Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2021 :

Joseph VOLAY commente le RPQS. Quelques chiffres importants sont notamment évoqués : le syndicat des eaux compte plus de 36 000 abonnés avec 3 753 232 m³ d'eau vendus en 2021 au tarif de 3,383€/m³ pour une consommation moyenne de 120 m³. Ce sont également 28 kms de canalisation d'eau renouvelées. A noter que 100% des analyses effectuées sur le réseau ont été conformes.

Compte-rendu des commissions :

Conseil municipal enfants : les jeunes conseillers ont décidé (5 voix pour et 3 abstentions) de replanter des légumes dans les bacs situés sur le terrain vers la médiathèque. Ils souhaitent également s'occuper de la plantation de fleurs dans quelques bacs communaux. Une opération « crêpes » clôturera le dernier jour d'école le jeudi 7 juillet ainsi que la reprise le vendredi 9 septembre. Ils pensent déjà à l'organisation d'une chasse aux œufs pour Pâques 2023.

Voie communautaire : l'enveloppe allouée étant de 25 000 €, nous décidons d'effectuer des travaux sur les trottoirs des « impasses du bas des vignes » pour un montant de 22 954 € et une reprise d'enrobé à Boussoure pour 1 186 €.

SIVOS : le proviseur, Mr BAUDELIN, sera remplacé en septembre 2022. L'effectif de la prochaine rentrée reste stable. A noter le vif succès du bus de l'orientation ainsi que des journées portes ouvertes.



Compte-rendu conseil (suite)

La Fabrik : l'assemblée générale s'est tenue à St Genis. La Fabrik est une association basée à St Symphorien sur Coise, travaillant depuis 6 ans sur le territoire de la CCMDL et qui agit dans le champ des arts et de la culture autour de 2 missions :

- accompagner les associations et artistes du territoire et valoriser leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne...),
- programmer des événements rassembleurs autour du spectacle vivant, de la création à la diffusion.

Malgré la situation sanitaire en 2021, ils ont proposé 15 spectacles ou concerts vus par 1580 spectateurs dans 9 villages différents. Vous pourrez retrouver toute la programmation sur le site : www.lafabrik-moly.fr

Syndicat des Eaux : le dernier comité fait état d'une forte baisse de la dette sur 2023 (emprunts remboursés) ce qui permettra le financement du nouveau siège. Le contrat d'affermage a été renouvelé avec l'entreprise SUEZ EAU France.

Agriculture et forêt : les 3 principaux syndicats de rivières se sont présentés à la commission (SYRIBT, SMAELT et SIMA COISE). Un diagnostic est réalisé sur les très nombreuses retenues collinaires du territoire.

C.C.A.S : les conditions sanitaires ont retardé notre traditionnel repas des seniors, nous espérons pouvoir passer ce moment convivial avec nos aînés le **samedi 10 décembre** en groupant repas et Noël. Les personnes de 70 ans et plus sont déjà invitées à réserver cette date sur leur agenda.

Conférence des maires : La loi « climat et résilience » impose la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) à échéance 2026 et la mise en conformité des PLU un an après.

CCMDL : une demande de subvention va être déposée pour le financement d'un bus des « Maisons France Services ». Actuellement sur St Laurent de Chamousset et St Symphorien sur Coise, ces services d'aides administratives aux particuliers pour les démarches de santé, familles, emplois, impôts... pourraient ainsi se déplacer dans les communes et faciliter l'accès pour tous.

Il est également prévu de recruter deux personnes qui auraient en charge le petit entretien des bâtiments intercommunaux (une trentaine).

Informations et questions diverses :

« **Chemin du domaine** » : le conseil valide l'essai de chicanes provisoires sur la « route de Duerne » ; nous espérons que ce dispositif ralentira la vitesse des véhicules.

Brigades Nature : nous validons pour un montant de 4 400 €, l'emploi d'une équipe des brigades nature qui viendra effectuer des travaux d'élagage les semaines 37 et 38 (notamment sur les chemins de la randonnée pédestre).

Prochaine réunion le jeudi 2 juin à 20h.



Vie municipale et associative

RANDO DETENTE ASSG : « la prochaine sortie est prévue le **samedi 7 mai** sur les bords de la Charpassonne (rivière à truites donc pensez à votre matériel pour les pêcheurs). Le circuit emprunte une partie de l'ancien monorail de Panissières, la cité médiévale de Donzy, la chapelle de la valette, les vestiges archéologiques de Pierre sur Autre.

Renseignements, inscriptions et co-voiturage auprès de Bernard DEBLOIS ou Raynald JARJAVAL. »

CONCOURS DE PETANQUE : « le club de Taekwondo organise un concours de pétanque - en 32 doublettes - le **dimanche 8 mai** à partir de 10h (buvette ouverte à partir de 8h30 - inscriptions à partir de 9h). Restauration sur place (frites - saucissons - crêpes).

BARBECUE DE LA REVOLE : « la Revole vous attend nombreux à son « grill party » le **samedi 28 mai** sous la halle à St Genis. Voir le flyer joint. »

FESTIVAL DE MUSIQUE M2P : « **les 18 et 19 juin**, le Clos St Joseph fêtera la musique : musique des sons, des notes, des mots et des couleurs. Deux jours pour célébrer la beauté qui, dit-on, a le pouvoir de sauver le monde. Beauté des peintures exposées, de la poésie lue ou mise en scène et bien sûr de la musique - acoustique ou électronique. Simplicité, légèreté et joie de la chanson, du chant improvisé et de la bonne cuisine... Un déploiement de talents pour un week-end de réjouissance.

Billetterie : appeler le 06 50 29 62 87. »

SSIAD : « le service polyvalent d'aide et de soins à domicile de St Laurent de Chamouset vous propose en lien avec la gendarmerie une action le **jeudi 16 juin** de 14h à 17h à la salle « mille club » à St Laurent. Thèmes abordés : les aînés et les risques routiers, les aînés et les arnaques en tout genre.

Contact Nathalie PINAULT (SSIAD) 04 74 70 54 78 ou 06 42 86 77 37 ou Séverine VENET (SAAD) 04 74 70 59 76 si vous souhaitez covoiturer ou pour toutes autres questions. »

FINANCES PUBLIQUES : « à compter du 1^{er} juin 2022, les centres des finances publiques (ex perception) n'accepteront plus de paiement en numéraire (sauf 2 centres sur Lyon et 1 sur Villefranche sur Saône). Le paiement par carte bancaire restera possible dans tous les centres du département. Pour les usagers souhaitant payer en liquide, il faudra vous rendre chez un buraliste agréé. »

FETE DES CLASSES EN 1 ET EN 2 : c'est avec plaisir que nous avons redécouvert notre village animé par la fête des classes. Cette dernière a été un succès : animation par la « banda do ré » (fanfare de Sury le Comtal), convivialité, bonne humeur et soleil étaient de la partie. Un grand merci aux organisateurs.





Vie municipale et associative

CEREMONIE DU 8 MAI 1945 : la municipalité vous invite le **dimanche 8 mai à 10h30** devant le monument aux morts pour la commémoration du 8 mai 1945 (fin de la seconde guerre mondiale). Ce moment de souvenir sera suivi du verre de l'amitié.

FETE DES MERES : nous vous attendons nombreux le **dimanche 29 mai à 10h30** à la salle des fêtes pour honorer toutes les mamans (voir flyer joint).

SECRETARIAT DE MAIRIE : la mairie sera fermée **du mardi 24 au vendredi 27 mai inclus**. Réouverture lundi 30 mai.

- **Réalisation de la publication par la commission informations**
 - **Lettre éditée et imprimée par la mairie**

Focus

PARKING « montée Saint Roch »

Les travaux de création de 19 places de parking « montée Saint Roch » vont débuter. En voici le détail :

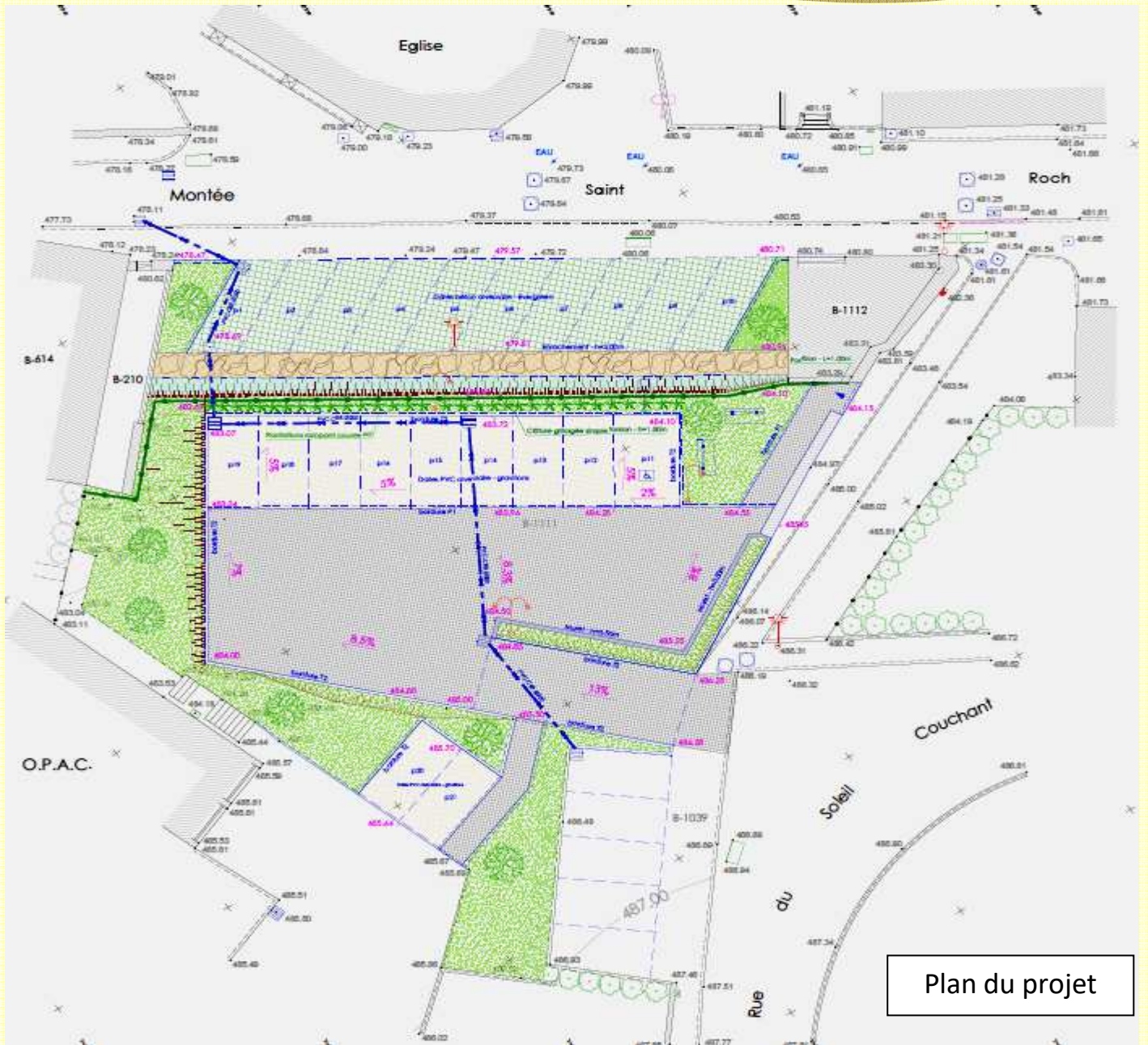
- Démolition du mur existant le long de la voie.
- Création de places de parking sur la montée Saint Roch en « evergreen » (dalles béton alvéolaires + pelouse), permettant l'infiltration de l'eau de pluie.
- Réalisation d'un enrochement en blocs couleur ocre.
- Démolition du mur d'enceinte existant.
- Aménagement d'une entrée depuis la « rue du soleil couchant » sur parking du haut.
- Création de places de parking côté « mon Village » en dalles alvéolaires+ gravillons ocre, permettant l'infiltration de l'eau de pluie.
- Création d'un cheminement piéton reliant « mon village » à la « montée saint Roch ».
- Mise en place d'un grillage assurant la sécurité au-dessous de l'enrochement.
- Création d'espaces verts (haie, pelouse, arbres).
- Eclairage du parking avec lampadaires solaires.



A compter du 9 mai et pour une durée d'un mois environ, la circulation sera perturbée « montée Saint Roch » (rue pouvant être bloquée en journée et divers désagréments liés aux travaux). Nous vous demandons d'être vigilants et patients pendant cette période. Ci-après plan du projet.



Focus (suite)



Etat Civil



DÉCÈS

Le 3 avril, de **Alain CHAPOT**, à l'âge de 68 ans.
Toutes nos condoléances à la famille.